



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Réaménagement de la route 185 en autoroute*

### **Entraves au Parc linéaire interprovincial Petit-Témis**

**Rimouski, le 25 mai 2023.** – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de la phase III de construction de l'autoroute 85 (Claude-Bécharde) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! occasionneront certaines entraves au sentier cyclable du Parc linéaire interprovincial Petit-Témis.

Le sentier cyclable demeure fermé en tout temps entre le secteur de la route Bossé, à Saint-Louis-du-Ha! Ha! et l'extrémité sud de la rue Principale à Saint-Honoré-de-Témiscouata (entre les kilomètres 53 et 56 de la route 185). Entre le 23 juin et le 4 septembre, le Ministère mettra à la disposition des cyclistes un service de navette gratuite dans ce secteur, afin de traverser le chantier en sécurité. Celle-ci sera en service du jeudi au lundi entre 10 h et 20 h. Ce service sera également offert pour les prochaines périodes estivales jusqu'en juillet 2026.

Toujours dans le tronçon 7, à Saint-Louis-du-Ha! Ha!, le sentier cyclable est présentement fermé sur quelques centaines de mètres dans le secteur du chemin de la Savane (à la hauteur du kilomètre 51 de la route 185). Une réouverture est d'ailleurs prévue le 23 juin.

Une autre portion du sentier, située sur le site de l'ancien pont en bois au-dessus du chemin de Couturier, à Saint-Honoré-de-Témiscouata (tronçon 5), sera fermée aux cyclistes à compter de la fête du Travail.

Soulignons que le Ministère veillera à l'installation de signalisation afin de guider adéquatement les usagers du Parc linéaire interprovincial Petit-Témis et d'assurer leur sécurité. Les cyclistes sont également invités à la vigilance, notamment dans le secteur du kilomètre 98 du sentier, en raison de la présence d'une traverse de véhicules lourds. D'autres interventions, telles que l'installation de clôtures aux abords du sentier, seront réalisées à d'autres endroits, au cours des prochaines semaines, sans toutefois empêcher la circulation des cyclistes.

### **Faits saillants**

- La phase III du réaménagement de la route 185 en autoroute vise le tracé entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, soit 40 km.
- Actuellement, quatre des sept tronçons du projet, totalisant 21 km d'autoroute, sont en service à Saint-Antonin, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Honoré-de-Témiscouata.
  - Les travaux se poursuivent sur les trois autres tronçons situés sur les territoires de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha! Ha!.
- Au terme de la phase III des travaux de construction de l'autoroute 85, le Ministère aura procédé à la relocalisation et à l'aménagement de près de 10 km de sentiers cyclables du Parc linéaire interprovincial Petit-Témis.

### **Liens connexes :**

- Consultez la [page Web](#) du projet de l'autoroute 85 (Claude-Bécharde).
- Abonnez-vous à l'[infolettre](#) pour suivre son avancement.
- Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

**Pour  
information :**

Relations avec les médias  
Direction générale des communications  
Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724